

## PAR COURRIEL

Québec, le 23 juillet 2024

Objet : Demande d'accès n° 2024-06-077 – Lettre de réponse

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 23 mai dernier, concernant la liste des autorisations ministérielles délivrées pour des projets affectant les milieux humides et hydriques dans la région de la Capitale-Nationale, de 2017 à 2024.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- DAI-06-77\_Capitale-Nationale, 1 page.

Veuillez prendre note que ces informations représentent les données que notre outil de suivi actuel nous permet d'extraire.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Maissa Ndiaye analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [Maissa.Ndiaye@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Maissa.Ndiaye@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 2





